

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SARL LAVANDOU PLONGEE

Adresse : QUAI DU LABBÉ – NOUVEAU PORT – 83980 LE LAVANDOU

Représenté par : M. AUGUSTIN Laurent

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les relations commerciales entre les clients et Lavandou Plongée. Une version des conditions générales de vente est accessible sur le site internet de Lavandou Plongée. Toute demande de réservation auprès de Lavandou Plongée implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente.

2. Acceptation des conditions générales de vente

En contractant un service proposé par Lavandou Plongée, le client accepte les présentes conditions générales de vente et déclare avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sous marine et être apte à sa pratique. Le client a l'obligation de présenter un certificat médical de non contre indications à la pratique de la plongée scaphandre datant de moins d'un an. **Le certificat médical n'est pas nécessaire pour les baptêmes, les packs découverte et aux randonnées palmées.**

Un élève mineur doit être en possession d'une autorisation parentale lui permettant de participer aux activités de Lavandou Plongée

3. Les tarifs

Tous les tarifs affichés sont exprimés en euros et s'entendent toutes taxes comprises (TTC), à l'exception des fournitures, cartes CMAS et licences facturées par la F.F.E.S.S.M (non soumis à TVA).

Le tarif applicable et facturé par Lavandou Plongée au client est celui en vigueur au jour de la demande de réservation par le client.

Les tarifs de Lavandou Plongée sont consultables au club, ainsi que sur le site internet <https://lavandou-plongee.com>.

3.1 Supplément gasoil

Lavandou Plongée se réserve le droit de facturer un supplément pour compenser d'éventuelles hausses extrêmes de frais de carburant, survenant entre le moment de la réservation et la date de la prestation.

4. Les réservations

Il est possible de réserver auprès de Lavandou Plongée par le biais de son système de réservation en ligne, par mail, par courrier, par téléphone et directement sur place.

La réservation du client ne sera définitivement enregistrée qu'à la réception d'un acompte dont le montant correspondra à 30 % de la prestation globale. Le solde devra être réglé sur place au centre de plongée avant la prestation de plongée.

Le versement de l'acompte ou du montant total de la réservation doit s'effectuer par chèque (à l'ordre de Lavandou Plongée), par virement ou par carte bancaire.

Lavandou Plongée se réserve le droit de refuser toute réservation d'un client avec lequel existerait un litige.

Le paiement du solde au centre de plongée s'effectue par chèque, espèces, virement, chèques-vacances ANCV, carte bancaire.

Dans le cas où un titre de paiement émis ne serait pas honoré, les frais liés à la gestion de l'impayé (frais de rejet, ...) seront facturés par Lavandou Plongée et la commande sera automatiquement annulée, le client en étant avisé par e-mail.

5. Contenu des prestations de plongée

5.1 Contenu commun à l'ensemble des prestations

Toutes les prestations de Lavandou Plongée comprennent systématiquement la fourniture de bouteilles de plongée et le lest (ceinture et plomb), le transport en bateau, la sécurité en surface, l'utilisation de l'infrastructure du club.

En dehors de ce contenu commun, les détails varient par type de prestation :

5.1.1. Activités de découverte : BAPTÊME, PACK DÉCOUVERTE, RANDONNÉE PALMÉE.

La prestation comprend la location de matériel, l'encadrement de plongée, l'assurance.

Il n'y a pas d'encadrement dans l'eau pour les randonnées palmées.

5.1.2. Formation débutant : NIVEAU 1 & ENFANT

La prestation comprend la location de matériel, l'encadrement de plongée, la licence de la F.F.E.S.S.M., la carte de certification, le manuel de formation et les fournitures fédérales. Ne sont pas compris : les assurances complémentaires et annulation.

5.1.3. Formations NITROX

La prestation comprend l'encadrement, les cours théoriques, le bloc nitrox/O² et le gonflage nitrox/O².

Ne sont pas compris : la location de matériel, la licence de la F.F.E.S.S.M., la carte de certification, les manuels de formation et les fournitures fédérales, les assurances complémentaires et annulation.

5.1.4. Formations NIVEAU 2, 3, PA20, PE/PA40, RIFAP, plongée technique hors stage, examen ponctuel.

La prestation comprend l'encadrement et les cours théoriques.

Ne sont pas compris : la location de matériel, la licence de la F.F.E.S.S.M., la carte de certification, les manuels de formation et les fournitures fédérales, les assurances complémentaires et annulation.

5.1.5. Plongée exploration pour individuels et groupes.

Ne sont pas compris dans le prix :

- L'encadrement de plongée
- La location de matériel
- Les options (gonflage O² ou nitrox, plongée de nuit, plongée sur les épaves du Rubis, du Trafik et de la Poursuivante, les sorties à la journée).
- Les licences à la FFESSM.
- Les assurances complémentaires et annulation.

5.2 Encadrement

L'encadrement par un moniteur de Lavandou Plongée est prévu et compris dans le prix des activités : **baptême et Pack Découverte, ainsi que toutes les formations de plongée.**

Un encadrement par des moniteurs brevetés d'État (BEES, DEJEPS ou BPJEPS) est proposé aux plongeurs qui n'ont pas encore acquis l'autonomie, pour les plongeurs autonomes qui n'ont pas de binôme, pour les plongeurs autonomes qui expriment le souhait de plonger avec un moniteur, ou encore pour les groupes auto-encadrés qui ont un besoin en encadrement (dans la limite des disponibilités).

Le tarif pour l'encadrement est affiché au club, ainsi que sur le site internet <https://lavandou-plongee.com>.

5.3 Location de matériel de plongée

Lavandou Plongée met à la disposition des clients du matériel de plongée. Ce matériel est proposé à la location aux tarifs affichés dans le club, ainsi que sur le site internet www.lavandou-plongee.com.

7. Annulation, report, interruption de la prestation par le client

Toute plongée ou mise à disposition réservée est due, sauf annulation de la part de Lavandou Plongée. La facturation des prestations proposées par Lavandou Plongée s'effectue sur la base de la réservation.

7.1. Conditions d'annulation d'une réservation de groupe, d'un séjour plongée ou d'une mise à disposition:

Dans le cas d'une annulation intégrale ou partielle à l'initiative du client, l'échéancier suivant s'appliquera :

- Jusqu'à 120 jours avant la date : 30% du prix total ;
- Entre 119 jours et 90 jours avant la date : 50% du prix total ;
- Entre 89 jours et 30 jours avant la date : 75% du prix total ;
- Entre 29 jours et le jour avant la date : 100% du prix total.

7.2. Conditions d'annulation d'une réservation pour une formation de plongée :

Dans le cas d'une annulation intégrale ou partielle à l'initiative du client :

- Jusqu'à 30 jours avant la date : remboursement de l'acompte, après déduction des frais de dossier ;
- Entre 29 jours et 15 jours avant la date : 75 % du prix total.
- Entre 14 jours et le jour avant la date : 100% du prix total.

7.3. Conditions d'annulation d'une réservation pour une plongée exploration / activité de découverte :

Dans le cas d'une annulation intégrale ou partielle à l'initiative du client :

- Jusqu'à 3 jours avant la date : remboursement de l'acompte, après déduction des frais de dossier ;
- Entre 3 jours et le jour avant la date : 100 % du prix total.

7.4. Tout séjour écourté ainsi que toute prestation abandonnée, pour quelque raison que ce soit, entraînent la perception de frais d'annulation de 100 % du prix total de la prestation écourtée ou abandonnée. Il appartient à Lavandou Plongée de décider si les prestations (cours, plongées etc...) non consommées peuvent être reportées à une date ultérieure.

8. Annulation par Lavandou Plongée

8.1. Cas de force majeure

Une prestation peut être annulée pour des raisons météorologiques, ou toute autre circonstance imprévue de force majeure. **Seul le capitaine est compétent pour toute décision concernant la sécurité en mer ou à quai.**

Dans ces cas, Lavandou Plongée pourra vous proposer le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles. En cas d'impossibilité du client de reporter la prestation, Lavandou Plongée s'engage à rembourser 50% des prestations non effectuées. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

8.2. Raison technique

Une prestation peut être annulée pour des raisons techniques, comme par exemple une panne moteur.

Dans ces cas, Lavandou Plongée s'efforcera de trouver une solution de remplacement. Si aucune solution convenable ne peut être proposée, Lavandou Plongée s'engage à rembourser 100% des prestations non effectuées. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

8.3. Manque de participants

Lavandou Plongée se réserve le droit d'annuler une formation ou un séjour de plongée jusqu'à 15 jours avant la date, si le nombre de participants est insuffisant.

Le cas échéant, Lavandou Plongée pourra vous proposer soit le report de la prestation à une autre date plus favorable, dans la limite des places disponibles, soit, si le client ne peut ou ne souhaite pas reporter, **le remboursement total** des prestations payées. Aucune indemnité compensatoire ne sera versée.

9. Sécurité et effets personnels

Lavandou Plongée n'est en aucun cas responsable des objets déposés ou confiés au centre de plongée. Lavandou Plongée ne saurait être responsable d'un vol ou d'une perte de biens personnels dans Lavandou Plongée ou au cours de la prestation de plongée.

10. Responsabilités

Le client doit se couvrir en responsabilité civile pendant les séances encadrée par Lavandou Plongée. Il est conseillé au client de contracter une assurance complémentaire (dommages corporels et matériels) pour pratiquer l'activité de la plongée sous-marine, ainsi qu'une assurance annulation.

11. Litige

En cas de litige entre le client et Lavandou Plongée, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le client adressera une réclamation écrite auprès de Lavandou Plongée).

A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse de Lavandou Plongée dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :

La Société Médiation Professionnelle

www.mediateur-consommation-smp.fr
24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux

12. Tribunaux compétents

Le droit applicable est le droit français.

En cas de difficulté relative à l'interprétation et/ou à l'application des présentes conditions générales de vente, les parties essaieront dans toute la mesure du possible de résoudre leur litige à l'amiable.

En cas d'échec de ces tentatives, toutes contestations auxquelles peuvent donner lieu les présentes devront être portées même en cas de pluralité des défendeurs ou d'appel de garantie, devant les juridictions compétentes relevant du ressort du Tribunal de TOULON